

## Procès-Verbal

### Conseil d'établissement de l'École de l'Épervière

Mercredi le 21 septembre à 18h30

Gymnase du Pavillon Boréal

#### Représentants (parents)

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| X | Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents | X | Hugo Girard   |
|   | Jessica Ruminski                                   | X | Geneviève Caron-Crofton, substitut au comité de parents |
| X | Marc Therrien-Gravel                               | X | François Lambert  |

#### Parents substitués

|   |                          |   |                    |
|---|--------------------------|---|--------------------|
| X | Christina Laflamme       | X | Angélique Dussault |
|   | Marie-Ève Demers-Olivier |   |                    |

#### Membres du personnel

|   |  |   |                                    |
|---|--|---|------------------------------------|
| X | Marie-Josée Pelletier, directrice              | X | Audrey Lamontagne, enseignante     |
| X | Marie-Claude Roy, enseignante                  | X | Jessica Fillion, stagiaire         |
| X | Isabelle Têtu, Responsable en service de garde | X | Martine Savard, Secrétaire d'école |
| X | Valérie Lambert, orthopédagogue                | X | Geneviève Bourque, enseignante     |

#### 1. Accueil et vérification du quorum.

Madame Marie-Josée Pelletier souhaite la bienvenue aux membres à cette première séance. Elle confirme qu'il y a quorum à 18 h 32 et la séance du conseil d'établissement débute.

#### CE22-23-04 2. Adoption du projet d'ordre du jour

Madame Marie-Josée Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour. Elle propose d'ajouter le point : Cadeau au personnel.

**II EST PROPOSÉ** par monsieur **Marc Therrien-Gravel**, appuyé par monsieur **Hugo Girard** et **résolu** d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point cadeau au personnel.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

#### CE22-23-05 3. Adoption et suivi des procès-verbaux des 7 juin et 15 août 2022

Madame Marie-Josée fait l'ajout du procès-verbal du 21 juin 2022. Une brève lecture est faite aux membres.

**II EST PROPOSÉ** par madame **Marie-Claude Roy**, appuyé par madame **Geneviève Bourque** et **résolu** d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**4 Présentation du projet de procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 6 septembre 2022**

Madame Marie-Josée Pelletier présente le projet du procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 6 septembre dernier. Elle précise que celui-ci sera adopté lors de la prochaine assemblée générale des parents prévue en septembre 2023.

Le conseil d'établissement prend acte du procès-verbal présenté et s'en déclare satisfait.

**5 Régularisation de la situation des membres du conseil d'établissement (documentation à compléter)**

Madame Marie-Josée Pelletier informe les membres de la documentation remis au début de la rencontre (formulaire de déclaration d'intérêts potentiellement conflictuels d'un membre du conseil d'établissement).

**6 Mandat du conseil d'établissement (fonctions et pouvoirs) et règles de régie interne (rappel de la Loi 40)**

Madame Marie-Josée Pelletier présente un tableau tiré du site web du Ministère afin de transmettre les informations pertinentes à propos des fonctions, des pouvoirs et des règles de régie interne du conseil d'établissement :

Le conseil d'établissement a la responsabilité de se préoccuper de la gestion de l'école et détient un pouvoir de recommandation. Il est le lien-école-famille.

Une formation est d'ailleurs obligatoire pour tous les membres du conseil d'établissement qui siègent pour un premier mandat.

CE20-23-06

**a. Formation des sous-comités (financement hockey)**

Madame Marie-Josée Pelletier propose de reconduire le comité de financement pour le hockey. Madame Jolyane St-Pierre se porte volontaire pour y représenter le CÉ.

**II EST PROPOSÉ** par madame **Geneviève Bourque**, appuyé par monsieur **Marc Therrien-Gravel** et **résolu** de remettre en place ce sous-comité (financement hockey)

**ADOPTÉ** à l'unanimité

CE20-23-07

**7 Frais admissibles – membres du conseil d'établissement**

Madame Marie-Josée Pelletier informe les membres que certaines dépenses peuvent être remboursées, notamment les frais de garde et de déplacements. Un formulaire prévu à cette fin sera envoyé aux membres prochainement.

**Commentaire** : Il serait pertinent de décider du montant rembourser pour les frais de garde.

Les membres s'entendent pour 10\$ de l'heure.

**II EST PROPOSÉ** par madame **Marie-Claude Roy**, appuyé par madame **Geneviève Bourque** et **résolu** que le montant de frais de garde rembourser pour les membres du Conseil d'établissement soit de 10\$ de l'heure.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

CE20-23-08

**8 Nomination d'un(e) président(e) d'élection**

Madame Marie-Josée Pelletier, n'ayant pas le droit de vote, se propose d'occuper cette fonction.

**II EST PROPOSÉ** par madame **Christina Laflamme**, appuyé par monsieur **François Lambert** et **résolu** de nommer madame Marie-Josée Pelletier à titre de présidente d'élection.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**9 Élection à des fonctions du conseil d'établissement**

**a. Présidence**

Madame Marie-Josée Pelletier mentionne que le poste de président doit être tenu uniquement que par un membre parent. Elle ajoute que depuis l'arrivée de la Loi 40, le président est amené à davantage s'impliquer, notamment au niveau de la planification de l'ordre du jour.

Madame Jolyane St-Pierre pose sa candidature et est élue à l'unanimité.

**b. Vice-présidence**

Madame Marie-Josée Pelletier mentionne que la personne au poste de vice-président peut être amenée à remplacer la présidente lors d'une absence ou d'une démission en cours d'année.

Monsieur François Lambert propose Monsieur Hugo Girard. Celui-ci est élu vice-président à l'unanimité.

**c. Secrétariat**

Madame Marie-Josée Pelletier propose madame Martine Savard qui est élue à l'unanimité.

**d. Trésorerie**

Monsieur Marc Therrien -Gravel se propose à titre de trésorier et est élu à l'unanimité.

**10 Formation aux membres parents du conseil d'établissement (pour les nouveaux)**

Tous les membres ont déjà suivi la formation.

**11 Information de la direction**

**a. Municipalité – Vandalisme Trottibus et exercice d'évacuation**

Madame Marie-Josée Pelletier a récemment pris part à une rencontre avec la Municipalité suite à la vague de vandalisme vécu durant l'été. Les jeunes ont été dénoncés et feront des travaux communautaires.

Notre cour d'école n'a pas été épargnée : Modules, conteneur et poubelle ont été vandalisés.

La Municipalité a décidé d'entreprendre un projet de « street art » avec des élèves de Beauvillage afin que les jeunes de la municipalité aient un sentiment d'appartenant envers les infrastructures de leur village.

Un projet pour les élèves de l'école est aussi envisagé. La Municipalité aimerait que les élèves vivent l'expérience sur le bloc de béton placé devant le Pavillon des Prés.

Pour ce qui est du Trottibus, nous sommes à la recherche de bénévoles afin de mettre le projet en place.

Madame Marie-Josée Pelletier informe les membres qu'un exercice d'évacuation aura lieu d'ici les deux prochaines semaines.

**CE20-23-09**

**b. Suivi photo scolaire – 14 octobre 2022**

Les élèves de l'école seront photographiés le 14 octobre prochain. Un rappel sera effectué quelques jours avant la date prévue.

Madame Marie-Josée Pelletier propose aux membres de prendre une résolution afin de retenir les photos jusqu'après Noël pour les familles n'ayant pas payé leur facture scolaire.

**II EST PROPOSÉ** par monsieur **François Lambert**, appuyé par madame **Christina Laflamme** et **résolu** de retenir les photos scolaires jusqu'après Noël pour les familles n'ayant pas acquitté des frais scolaires.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**c. Projet éducatif – Démarche de renouvellement**

Le projet éducatif prend fin en 2023 et nous devons le repenser pour 2024 à 2028. Les membres du conseil d'établissement seront fortement mis à contribution pour produire le nouveau document.

Le but est de ressortir la réalité de notre milieu en prenant compte des changements à venir dans notre école tel que :

- L'agrandissement;
- La municipalité qui prend un virage urbain;
- La différence de richesses entre les familles. Le milieu économique est à faire valoir;
- Le retour possible des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Une réflexion débutera avec l'équipe des leaders : Que devons-nous faire pour améliorer notre milieu, notre école?

**d. Caisse scolaire**

Madame Marie-Josée Pelletier informe les membres que Desjardins a fait une approche afin de permettre aux parents des élèves qui le désirent d'adhérer à la caisse scolaire. L'équipe-école appuyant cette offre, le service de caisse scolaire sera offert aux élèves du primaire cette année.

**CE20-23-10**

**e. Cour d'école**

Madame Marie-Josée Pelletier propose de jumeler ce point avec le point campagne de financement (12 c). Elle informe les membres que des inspecteurs ont détectés des risques importants dans la cour, ce qui explique la fermeture de certains modules.

Le fournisseur a été contacté et procédera à des réparation et amélioration cependant, certains modules devront être complètement changés.

Notre fond cour d'école est à 1600\$ et le fond 4 ne peut être pris pour des investissements. Il est possible d'avoir du financement lorsque nous avons 10 000\$. Madame Marie-Josée Pelletier propose de répéter la campagne de financement des agrumes afin que la communauté s'emprenne de cette habitude. L'an passé, la campagne des agrumes a permis d'amasser un peu plus de 3000\$.

**COMMENTAIRE**

Le fonctionnement pour le paiement était un peu lourd : Créer un compte, avoir un lien enfant... Il serait favorable que tout le monde ait un lien-école et que n'importe quel citoyen qui veut faire un don puisse utiliser ce lien.

**II EST PROPOSÉ** par madame **Audrey Lamontagne**, appuyé par madame **Geneviève Bourque** et **résolu** de répéter la campagne d'agrumes pour le financement de la cour d'école.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

12 **Points pour adoption**

CE20-23-11

a. **Projet de calendrier des rencontres du CÉ**

Madame Marie-Josée Pelletier présente le calendrier proposé des rencontres du conseil d'établissement.

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| 1 <sup>re</sup> séance | 21 septembre 2022 |
| 2 <sup>e</sup> séance  | 26 octobre 2022   |
| 3 <sup>e</sup> séance  | 30 novembre 2022  |
| 4 <sup>e</sup> séance  | 18 janvier 2023   |
| 5 <sup>e</sup> séance  | 1 mars 2023       |
| 6 <sup>e</sup> séance  | 5 avril 2023      |
| 7 <sup>e</sup> séance  | 3 mai 2023        |
| 8 <sup>e</sup> séance  | 7 juin 2023       |

**Il EST PROPOSÉ** par madame **Audrey Lamontagne**, appuyé par madame **Geneviève Bourque** et **résolu** d'adopter le calendrier proposé.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

CE20-23-12

b. **Mesure de soutien aux parents (mesure 15024)**

Madame Marie-Josée Pelletier propose de reconduire le projet élaboré l'an dernier afin d'offrir un service de soutien personnalisé aux parents d'enfants vulnérables du préscolaire. Ce projet permettrait à une éducatrice spécialisée de l'école d'offrir aux parents un accompagnement bienveillant, qui ne dédouble pas les services du CLSC, afin de les outiller, de développer des trucs au niveau des apprentissages et des habiletés motrices, de faire des suggestions de lecture et de jeux éducatifs, etc. Des blocs de service de 8 semaines environ seraient offerts aux familles ciblées. Ce projet pourrait débuter au mois d'octobre et pourrait prendre fin au début du mois de juin.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur **Marc Therrien- Gravel** et **APPUYÉ** par madame **Geneviève Bourque** d'adopter la mesure de soutien proposé.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

c. **Campagne de financement-école**

Discuté au point 11e

d. **Dépenses repas communautaire - A posteriori**

Les dépenses ont été mises sur l'année 2022-23, notre budget est donc imputé d'environ 663\$.

e. **Processus pour l'achat de matériel didactique (Coopsco)**

Le fonctionnement pour les achats des cahiers doit être repensé, car plusieurs problèmes ont été exposés tel que :

- la distance du point de vente;
- Plusieurs cahiers étaient discontinués

Madame Marie-Josée Pelletier demande aux membres de réfléchir à ce sujet. Elle offre la possibilité de s'affilier aux autres écoles du secteur.

CE20-23-13

f. **Cadeau du personnel**

Madame Marie-Josée Pelletier souhaite remettre aux personnels le 30 septembre un cadeau d'une valeur de 5 \$ par personnel du personnel. Il s'agit d'une courroie à clé à l'effigie du nouveau logo de l'école.

Il est PROPOSÉ par monsieur **Marc Therrien- Gravel** et APPUYÉ par monsieur **Hugo Girard** d'adopter le cadeau du personnel.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**CE20-23-14 13 a. Points pour approbation**

**a. Activités complémentaires à l'enseignement et sorties scolaires**

**b. Hockey – Acceptation de commandites et état des finances**

i. Bon Départ

Avec les fonds reçus, l'école souhaite évaluer la possibilité de ne charger que la moitié du montant aux parents. De plus, des chandails et de l'équipement seront renouvelés. L'activité des Pee-Wee sera vécue par les jeunes du programme.

Il est PROPOSÉ par madame **Marie-Claude Roy** et APPUYÉ par madame **Isabelle Têtu** d'accepter le don de bon départ.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**CE20-23-15 b. Activités et sorties éducatives**

- 1- Visite d'un auteur
- 2- Ferme Genest 2<sup>e</sup> année

Il est PROPOSÉ par madame **Audrey Lamontagne** et APPUYÉ par madame **Christina Laflamme** d'adopter les activités et sorties présentées.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**14 Courrier et informations diverses**

Aucun

**15 Coups de cœur**

La randonnée en vélo a été beaucoup appréciée des élèves.

La rencontre de parents en présentiel.

M François Lambert annonce qu'il ne pourra plus faire partie du conseil d'établissement. Il remercie l'équipe pour l'accueil et l'ouverture.

**16 Période de questions**

Aucun

**17 Varia**

Est-ce possible de s'assurer que les photos seront prises à l'extérieur et que se passe-t-il pour les photos de groupes.

Un suivi de la présidente sera envoyé à ce sujet.

**18 Huis clos**

**CE20-23-16 19 Levée de l'assemblée**

Il est PROPOSÉ par madame **Marie-Claude Roy** et APPUYÉ par madame **Hugo Girard** de lever l'assemblée à 20 h 13.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

Jolyane St-Pierre, présidente

Marie-Josée Pelletier, directrice

